BIO

BULLETIN MUNICIPAL

2 ème Semestre 2020

Page 3 .....Le Mot du Maire

Page 4 .....Les services à Bio

Page 5 .....Organigramme et fonctions des Elus

Page 6 .....Le Budget

Page 8 .....La fiscalité à Bio

Page 9 .....Le marché Festif et Ciné Belle Etoile

Page 10.....L'aménagement du Parvis de L'Eglise

Page 11 .....Travaux enfouissement Bégot

Page 12 .....Patrimoine

Page 14 .....Information CAUVALDOR

Page 15.....Information & communication

Page 16.....Coupon réponse

Le mot du Maire

Bonjour à tous,

Je voudrais, pour commencer, vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections du 15 mars. En effet, notre liste entière a été validée et compte tenu des circonstances liées à la pandémie qui nous frappait, je suis très heureux d'avoir obtenu votre soutien. Merci à vous !

Nouveau mandat, nouvelle équipe … Elle vous est présentée dans les pages suivantes. Le nouveau Conseil Municipal a été installé le 24 mai dernier à 18h dans la salle des Fêtes afin de pouvoir respecter les règles de distanciation.

Cette année 2020, et tout particulièrement son premier semestre, restera dans nos mémoires … La crise sanitaire que nous venons de traverser nous a marqués par le confinement bien sûr, par le fait de ne plus travailler, de rester chez soi sans savoir pour combien de temps, d'apprendre les gestes barrières, les nouveaux réflexes de protection (distanciation, masques …). Mais cette crise nous a aussi révélé une grande solidarité au sein de notre village.

Je tiens à remercier les employés municipaux qui durant le confinement ont, pour la partie administrative assuré un accueil téléphonique, maintenant le lien avec les administrés mais aussi géré avec les élus les mesures sanitaires en liaison avec notre administration de tutelle, notamment la veille sanitaire de la préfecture et le personnel technique pour sa capacité d'adaptation aux nouvelles règles sanitaires et au maintien du service d'entretien.

Aujourd'hui, il faut regarder devant, arrêter la sinistrose des médias, la vie doit reprendre doucement mais sûrement. Aussi, nous avons décidé le maintien du marché festif et Je vous donne rendez-vous le 9 juillet pour son ouverture. Nous allons également entreprendre au plus vite les projets engagés afin d'aider les entreprises locales qui en ont grandement besoin. Le premier projet que nous allons mener sera le réaménagement de la place de l'Eglise dont les travaux devraient commencer mi-juillet pour se terminer à la fin de l'été. S'en suivra l'enfouissement du réseau à Bégot, l'aménagement du local technique acheté en 2019….

Cette période nous a appris que l'on pouvait communiquer autrement ; aussi, la communication sera également un pilier de notre mandat afin d'échanger avec vous. Pour ce faire, je vous invite à compléter le coupon en dernière page.

Enfin, il est de tradition de poser un mai devant la maison du maire et des conseillers (avec arrosage), mais la situation sanitaire contrarie cette manifestation ; pour autant, nous ne manquerons pas de vous convier dès que cela nous sera possible de nous rassembler.

Je vous souhaite un bel été, il y a plein de belles choses à faire dans notre région sans aller trop loin et c'est une bonne occasion de redécouvrir notre territoire.

Prenez-soin de vous et de vos proches. Ensemble tournons-nous vers demain…

Bel été à tous et rendez-vous au marché festif.

Philippe Léonard

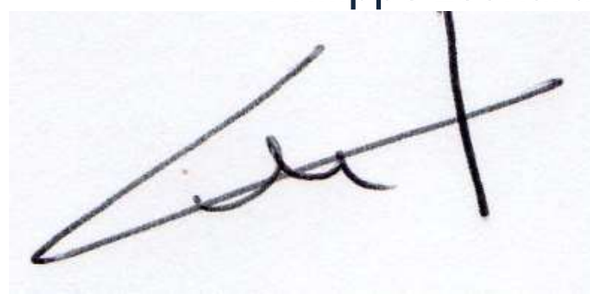

Les Services à Bio

Services au Public

Mairie : 05.65.33.19.02
mairie@commune.bio

Permanence secrétariat : lundi et vendredi de 8h30 à 12h – mercredi de 13h à 18h – 1er et 3ème samedi de chaque mois de 8h30 à 12h

Permanence de Mr le Maire : Prendre rendez-vous à la mairie

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Service d'urgence unique : 112

Secrétaire de Mairie ……..**Céline BEFFARA-PAGES**

Agent Technique……...**Yohan ROUGIE**

Brûlage des déchets

Le brulage des déchets issus de l'entretien des parcs et jardins, des ménages et collectivités, ainsi que les feux de chantier, sont interdits tout au long de l'année. Les feux réalisés par les agriculteurs, pépiniéristes et exploitants forestiers, dans le cadre de leurs activités professionnelles sont interdits du 15 Juin au 15 Septembre et sont règlementés le reste de l'année

Organigramme et Fonctions des élus

Composition du Conseil Municipal :

Maire : Philippe LEONARD
1er adjoint : Christian PAGES
2e adjoint : Mélanie LAPERGUE
3è adjoint Jérôme LAMOTHE
Khoticha LECLAINCHE
Angélique PELLON
Guillaume DEBART
Rémi DUPONT
Jacques GIROD
Christine JAUBERT
Ninon LANDES

COMMISSIONS COMMUNALES :

Président des commissions : Philippe LEONARD

Voirie : Rémi DUPONT – Christian PAGES – Jacques GIROD

Urbanisme : Christian PAGES – Jacques GIROD – Guillaume DEBART

Communication : Jérôme LAMOTHE- Rémi DUPONT – Ninon LANDES – Jacques GIROD

Environnement : Mélanie LAPERGUE – Guillaume DEBART – Angélique PELLON – Christine JAUBERT

Finances : Jérôme LAMOTHE – Rémi DUPONT – Jacques GIROD

Foyer Rural : Khoticha LECLAINCHE – Christine JAUBERT – Christian PAGES – Angélique PELLON

Marché : Angélique PELLON – Mélanie LAPERGUE – Jérôme LAMOTHE – Christian PAGES – Ninon LANDES

Ecoles : Angélique PELLON – Ninon LANDES

DELEGATIONS EXTERIEURES :

CC CAUVALDOR : Philippe LEONARD
PLUIH : Christian PAGES – Jacques GIROD
SDAIL : Jérôme LAMOTHE – Angélique PELLON
SYDED Environnement : Mélanie LAPERGUE
SYDED Assainissement : Jacques GIROD – Mélanie LAPERGUE
FDEL : Jacques GIROD
Parc les Causses du Quercy : Guillaume DEBART – Khoticha LECLAINCHE
SMDMCA : Rémi DUPONT – Guillaume DEBART
Syndicat Mixte Thégra-Lavergne : Angélique PELLON – Mélanie LAPERGUE – Ninon LANDES
AEP Thémines : Jacques GIROD – Christian PAGES
Défense : Rémi DUPONT

Le BUDGET de la Commune

Les graphiques ci-dessous donnent l'état des dépenses et des recettes, payées ou encaissées en 2019. Deux budgets sont présentés : la commune (fonctionnement et investissement), et l'assainissement.

Budget de la commune :

Recettes de Fonctionnement : 200.066€

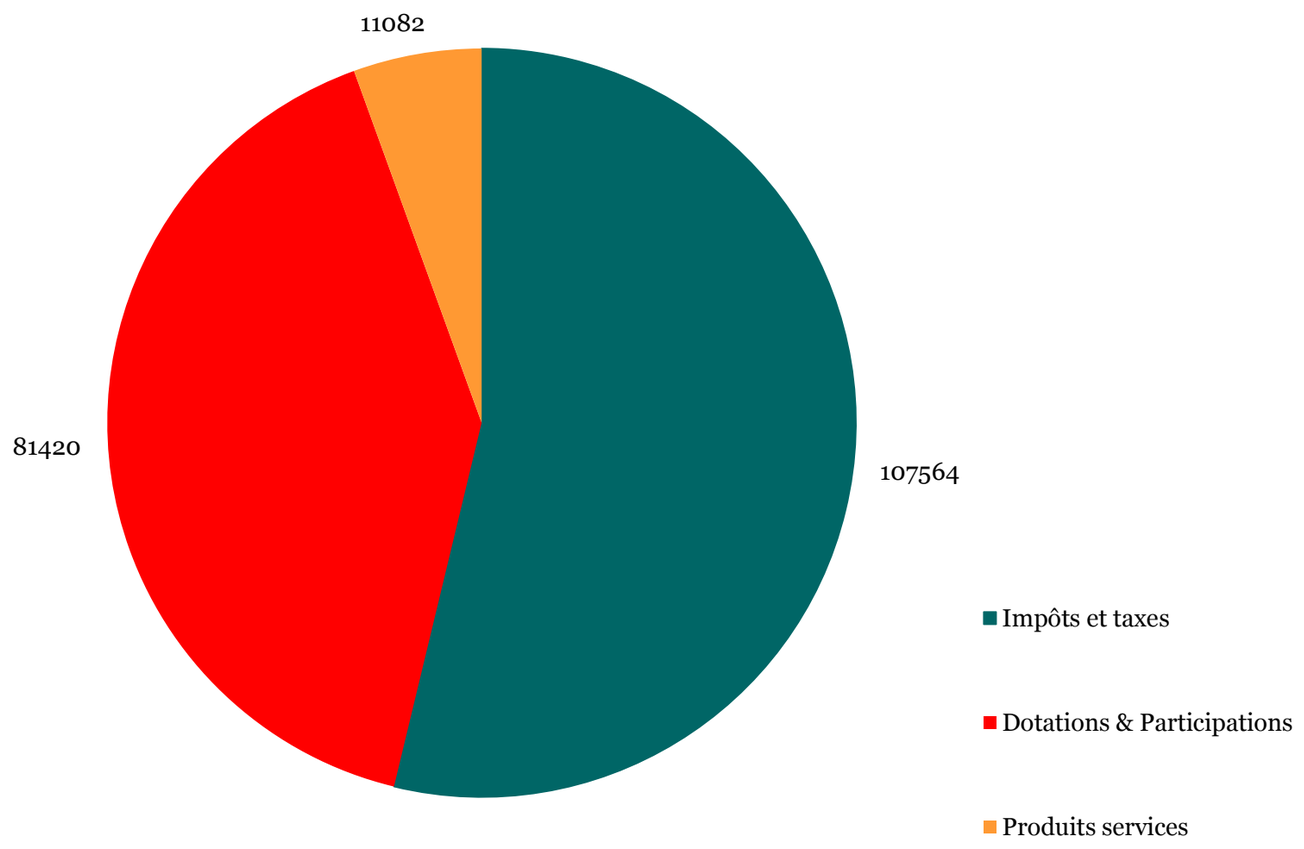

Dépenses de Fonctionnement : 152.509€

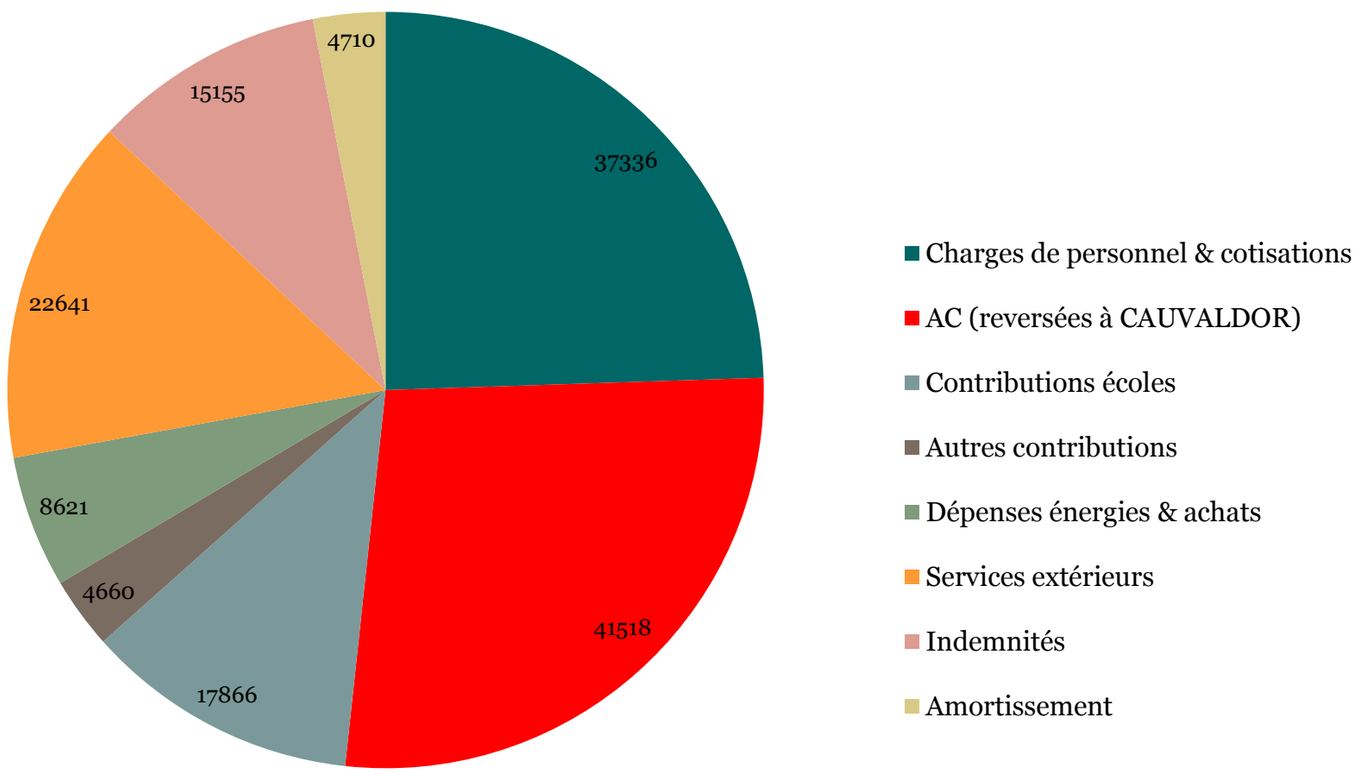

Section Investissement :

RECETTES		DEPENSES	
Subvention Etat	1800	Immeuble	11000
Subvention région	21432	Matériel & outillage	3466
FCTVA	605	Autres	2949
TLE	426		
Excédent Fonctionnement	49494	**Résultat**	**61051**
Opération entre section	4710		

Budget Assainissement :

RECETTES		DEPENSES	
Redevances	9688	Charges à caractère général	2195
QP Subvention	2470	Personnel	1656
		Reversement	961
		Amortissement	3868
		Résultat	**3478**

La Fiscalité à Bio

Lors de notre Conseil Municipal du 12 juin 2020, ce dernier a décidé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale pour 2020.

Eléments de Fiscalité	En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
Bases nettes imposées au profit de la commune			
Taxe d'habitation (y compris THLV)	383	1 045	1 041
Foncier bâti	235	641	805
Foncier non bâti	17	47	116
Foncier non bâti (Taxe additionnelle)	0	0	0
Cotisation foncière des entreprises (fiscalité additionnelle)	0	0	0
Réductions de bases accordées sur délibérations			
Taxe d'habitation (y compris THLV)	0	0	28
Foncier bâti	0	0	0
Foncier non bâti	0	0	0
Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
Taux	Taux voté		Taux moyen de la strate
Taxe d'habitation (y compris THLV)	8,42 %		11,15 %
Foncier bâti	15,71 %		13,57 %
Foncier non bâti	160,49 %		37,85 %
Foncier non bâti (Taxe additionnelle)	0,00 %		0,00 %
Cotisation foncière des entreprises	0,00 %		0,00 %
Produits des impôts locaux			
Taxe d'habitation (y compris THLV)	32	88	116
Foncier bâti	37	101	110
Foncier non bâti	27	75	44
Foncier non bâti (Taxe additionnelle)	0	0	0

	BIO	Lavergne	Thégra	Alvignac	Miers	Albiac	Issendolus	Padirac	Gramat	STRATE
Taux taxe habitation	8,4%	11,3%	11,7%	6,6%	10,5%	9,2%	11,5%	10,5%	9,7%	*11,2%*
Taxe habitation par habitant	88	120	140	86	133	74	114	145	146	*116*
Taux taxe Foncier bâti	15,7%	18,2%	22,5%	14,5%	21,8%	11,2%	15,0%	22,6%	23,7%	*13,6%*
Taxe Foncière bâti/habitant	101	117	187	163	171	60	97	255	337	*110*
Taux Taxe Foncière non bâti	160,5%	179,9%	222,0%	119,1%	198,9%	147,1%	156,3%	147,1%	168,2%	*37,9%*
Taxe foncière non bâti /hab	75	78	108	32	106	114	41	81	18	*44*

Le Marché de Bio

Comme chaque année, tous les jeudis en fin de journée, à partir de 18H, le marché gourmand et artisanal se tiendra dans le jardin public à l'entrée du Village. Compte tenu des consignes sanitaires, l'entrée du marché s'effectuera à 50m de l'arrêt de bus. Le premier marché aura lieu **le 9 juillet** et nous vous invitons à boire le verre de l'amitié à cette occasion.

Ciné Belle Etoile le 13 Août 2020

Un village presque parfait

Film français sorti en 2015 et réalisé par Stéphane Meunier (auteur, en 1998, du documentaire *Les Yeux dans les Bleus* qui relate de l'intérieur la vie de groupe des joueurs de l'équipe de France de football,)

Travaux Parvis de l’Eglise

Les travaux **devraient débuter mi-juillet** pour se terminer à la fin de l’été. Les accès seront limités pendant la durée des travaux.
Pour plus de précisions, nous vous invitons à venir consulter les plans à la Mairie.

Travaux enfouissement BEGOT

Date de début des travaux le 20 Juillet 2020

La circulation sera perturbée sur le village de Bégot avec des restrictions occasionnant une gêne occasionnée aux usagers

Patrimoine

La source de Lagarde : (Compte rendu de l'Etude Géologique & Minéralogique) de la commune de Bio par M. BALAGAYRIE, Instituteur laïque de 1886

Etude hydrologique.

Il existe dans la partie du département où se trouve Bio, une zone argilo-marneuse où abondent les sources minérales. Elles possèdent toutes les mêmes propriétés, à peu de chose près. On les emploie principalement pour combattre les maladies atoniques et bilieuses. Toutes n'ont pas la même renommée, mais toutes ont les mêmes éléments. On ne peut pas mettre en parallèle les eaux de l'Hôpital, de Gramat, de Bio, de Miers et de bien d'autres localités, parce que non-seulement, elles n'ont pas toutes été analysées, mais surtout, parce que malgré leur valeur, toutes ne possèdent pas le confortable nécessaire pour attirer les buveurs.

La fontaine de Miers est fort connue. Les malades y viennent de plusieurs départements. Ils sont d'ailleurs assurés d'y trouver ce qui est nécessaire pour un long séjour : soins assidus et distractions de toutes sortes.

Il n'en est pas de même pour celle de Bio quoique ses propriétés curatives égalent celles de la fontaine de Miers. Le site en est assez agréable, mais aucune route n'y conduit, et puis il n'y a qu'une seule maison. Beaucoup de personnes viennent cependant tous les ans boire de ces eaux, mais elles sont en général des communes voisines ou de Bio même. S'il se trouvait pour cette dernière, comme pour celle de Miers, des actionnaires qui voulussent sacrifier des fonds à son exploitation, ils obtiendraient un certain succès.

Nous allons d'ailleurs reproduire ici l'analyse qui a été faite de ses eaux.

Pour un litre d'eau employée on a obtenu :

Bicarbonate de chaux.....	0,372
Bicarbonate de magnésie.....	0,295

Grande quantité de sulfate de chaux combiné avec celui de soude.

Protocarbonate de fer : traces sensibles.

Azote : 0,023 — Acide carbonique libre : 03,410 — Gaz hydrosulfurique : 09^{l}.049.

Il serait trop long de rapporter ici la liste de toutes les substances volatiles ou fixes que l'analyse y a trouvées. Nous nous contenterons de dire qu'elle renferme une grande quantité de sulfate de chaux et de sulfate de soude.

La magnésie, la chaux et la soude, voilà d'ailleurs les principaux éléments de toutes les sources de la zone argilo-marneuse.

Ministère
DE
L'AGRICULTURE et du COMMERCE.

DIVISION
DU COMMERCE INTÉRIEUR.

Bureau de la Police sanitaire et industrielle.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Paris, le 16 novembre 1849.

Eaux minérales de La Garde.

SOURCE DARNIS.

LOT.

Envoi d'une copie d'un Rapport et d'une Analyse.

Monsieur, vous avez exprimé le désir d'avoir une copie de l'analyse faite, en 1820, par la Faculté de Médecine de Paris, de l'Eau minérale de la source dont vous êtes propriétaire à La Garde, commune de Bio, département du Lot.

Ce document a été transmis, le 22 juillet 1823, à la préfecture de ce département, par le Ministère de l'Intérieur. Si vous vous croyez véritablement intéressé à en obtenir copie, vous pouvez donc la demander à M. le Préfet du Lot.

Mais une seconde analyse a été opérée, en 1826, par l'Académie nationale de Médecine; elle s'applique, d'une part, à la source Darnis, et d'une autre part à celle dont la dame Bergougnoux, veuve Vintach, était propriétaire. Je vous envoie une copie de celle qui intéresse votre Établissement, ainsi que du rapport qui l'a accompagnée. Dans cet état, vous apprécierez si une nouvelle opération de cette nature ne serait pas, aujourd'hui, sans objet.

Nous pensons que les deux sources d'Eaux minérales, désignées sous le nom de La Garde, fournissent la même espèce, et qu'elles doivent être regardées comme parfaitement semblables.

Cette Eau mérite une attention particulière à cause de la grande quantité de sulfate de chaux unie au sulfate de soude.

C'est à l'expérience à prononcer sur leurs propriétés et sur les avantages qu'elles peuvent présenter à la thérapeuthique.

Signé : HENRY et PLANCHE.

Lu et approuvé en Séance générale de l'Académie, le 31 janvier 1826.

Le Secrétaire perpétuel,

BIBLIOTHÈQUE IMPRIMÉS

Cahors, imprimerie typ. et lith. de J.-A. BRASSAC, libraire.

Information CAUVALDOR

L'Agence économique Cauvaldor Expansion est à vos côtés dans cette période difficile pour nos entreprises et pour notre territoire.Comme vous le savez sûrement, nous avons lancé récemment un fonds d'urgence sous forme d'avance remboursables à taux 0 pour aider les entreprises du territoire à affronter la crise et pour envisager plus sereinement la reprise.

En complémentarité des mesures déjà mises en place par le territoire de Cauvaldor, par la Région et par l'État, nous vous présentons le nouveau dispositif de soutien économique. La Région Occitanie, la communauté de communes Cauvaldor, et le département du Lot, viennent de créer le **Fonds L'OCCAL** pour aider et relancer les secteurs du tourisme, du commerce et de l'artisanat de proximité. Il est composé de deux volets :

- **Le volet 1 : Redémarrage de l'activité des entreprises par des aides à la trésorerie sous forme d'avances remboursables (taux 0 %)** en partenariat avec la Banque des Territoires, pour permettre le redémarrage (loyers, besoins en fonds de roulement ressources humaines spécifiques …)
  - Aide allant de 2 000 € à 25 000 €
  - Taux maximum de 50% la trésorerie prévue du 1er Juin au 15 Novembre 2020
  - Cible : restauration, hôtellerie, gites & chambres d'hôtes labelisés, campings, activité de loisirs et de visites à dimension touristique
  - Critère : Perte d'activité de plus de 40% (Mars, Avril, Mai – par rapport aux années précédentes)
- **Le volet 2 : des subventions d'investissement pour la mise en œuvre des mesures sanitaires**
  - Objectif : Soutenir les investissements liés aux réassurances sanitaires des entreprises
  - Taux d'aide 70 % maximum :
    - Pour les commerces et artisans de proximité : aide plafonnée à 2 K€
    - Pour les structures touristiques : aide plafonnée à 20 K€

Pour faire votre demande : https://mesaidesenligne.laregion.fr/aides/#/croccitanie/connecte/F_DTT_L_OCCAL_2/depot/simple

Journée du Patrimoine

19 & 20 Septembre 2020

A l'occasion de la 37ème édition des journées européennes du patrimoine, le temps d'un week-end, l'Eglise de Bio sera ouverte au public, fera l'objet de visite et donnera lieu à une exposition

Communication

La municipalité de Bio travaille sur le site internet pour le rendre plus conviviale et plus interactif.
Ce site diffusera toutes les informations utiles, intègrera le calendrier des réservations ainsi que les tarifs de la salle des fêtes, permettra aux associations de communiquer sur leurs activités...
Si vous avez des idées de rubriques sur la commune, n'hésitez surtout pas.

Le bulletin municipal est un lien entre les élus, les services municipaux, les associations et les habitants. Pour mieux répondre à vos attentes, nous avons besoin de mieux vous connaître ; aussi, nous vous invitons à compléter le coupon ci-dessous et le retourner à la mairie.

Coupon réponse

Nom Prénom :

Adresse Mail :

Enfants :

Nom Prénom
Date de naissance
Etablissement scolaire
Activité extra-scolaire

Nom Prénom
Date de naissance
Etablissement scolaire
Activité extra-scolaire

Nom Prénom
Date de naissance
Etablissement scolaire
Activité extra-scolaire

Nom Prénom
Date de naissance
Etablissement scolaire
Activité extra-scolaire

Suggestions :